

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE n°2020/878

Huile d'entretien

Rubrique 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code du produit : 02505

Nom du produit : Huile d'entretien

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée : Entretien (huilage/lubrification) des produits OPINEL (planche à découper, manche, lame, etc...)

Utilisation non recommandées : Tout autre usage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : OPINEL SAS

508 Boulevard henry BORDEAUX

73 000 CHAMBERY

France

Tel : +33 (0)4 79 68 46 18

www.opinel.com

info@opinel.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone : ORFILA (INRS)

+33 (0)1 45 42 59 59

Rubrique 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n°1272/2008

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008 : Aucun

Pictogrammes de danger : Aucun

Mentions d'avertissement : Aucun

Mentions de danger : Aucun

Conseils de prudence :

Prévention : Non applicable

Intervention : Non applicable

Stockage : Non applicable

Elimination : Non applicable

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII : Non applicable

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu

Rubrique 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom	Identificateur de produit	%
Helianthus annuus seed oil	(N° CAS) 8001-21-6 (N° CE) 232-273-9 (N° REACH) EXEMPTÉE ANNEXE V	100

3.2 Mélanges

Non applicable

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE n°2020/878

Huile d'entretien

Rubrique 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Aucune mesure particulière n'est requise
Après inhalation : Aucune mesure particulière n'est requise
Contact avec la peau : Généralement, aucune irritation. Nettoyer la peau avec de l'eau et du savon
Contact avec les yeux : Laver avec de l'eau pendant plusieurs minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin
Après ingestion : Les 1ers secours ne sont pas nécessaires. En cas d'irritation, consulter un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles

Rubrique 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant
Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse
Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange : Peut être dégagé en cas d'incendie, du monoxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

Rubrique 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-sauveteurs : Eviter les risques éventuels par sol glissant
Pour les sauveteurs : Eviter les risques éventuels par sol glissant

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le liquide à l'aide d'un produit absorbant

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE n°2020/878

Huile d'entretien

Rubrique 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas mettre en contact avec les yeux. Ne pas avaler

Préventions des incendies et des explosions : Tenir à l'abri de la chaleur

Manipulation : Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Ne conserver que dans le récipient d'origine

Autres indications sur les conditions de stockage : Stocker à température ambiante et au sec dans des bidons bien fermés

Température de stockage recommandée : 5 - 45°C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Respecter la fiche technique

Rubrique 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Aucune valeur de limite d'exposition connue

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Veiller à une bonne ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène : Aucune mesure spécifique

Protection respiratoire : Non nécessaire

Protection des mains : Non nécessaire

Protection des yeux/du visage : Non nécessaire

Protection du corps : Non nécessaire

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel

Risques thermiques : Non pertinent en raison de la nature du produit

Rubrique 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Etat physique : Liquide

Couleur : Jaune clair

Odeur : Neutre

Seuil olfactif : Non déterminé

PH : Non déterminé

Point de fusion/point de congélation : Non déterminé

Point initial d'ébullition et d'intervalle d'ébullition : Non déterminé

Point d'éclair : 285 - 300°C

Taux d'évaporation : Non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz) : Non déterminé

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : Non déterminé

Pression de vapeur : Non déterminé

Densité de vapeur : Non déterminé

Densité relative : Non déterminé

Solubilité(s) : Non déterminé

Solubilité dans l'eau : Insoluble dans l'eau

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE n°2020/878

Huile d'entretien

Coefficient de partage (noctanol/eau) : Non déterminé

Température d'auto-inflammabilité : Non déterminé

Température de décomposition : Non déterminé

Viscosité : Non déterminé

Propriétés explosives : Aucune réaction dangereuse connue

Propriétés comburantes : Non déterminé

Rubrique 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable, pas de réactions dangereuses

10.2 Stabilité chimique

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Stable, pas de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

Aucune mesure spécifique identifiée

10.5 Matières incompatibles

Aucunes dans les conditions normales d'utilisation

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucuns dans les conditions normales d'utilisation

Rubrique 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aigüe : Non classé

Irritation/corrosion : Non classé

Sensibilisation : Non classé

Mutagénicité : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien : Non classé

Autres informations : Non classé

Rubrique 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Ecologie : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE n°2020/878

Huile d'entretien

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Faible potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (KOC) : Non disponible

Mobilité : Non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB

12.6 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu

Rubrique 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales

Rubrique 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

	ADR	RID	IMDG	IATA	ADN
14.1 Numéro ONU	Non réglementé				
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé				
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé				
14.5 Dangers pour l'environnement	Non réglementé				

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre : Non réglementé
 Transport maritime : Non réglementé
 Transport aérien : Non réglementé
 Transport par voie fluviale : Non réglementé
 Transport ferroviaire : Non réglementé

14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO : Non applicable

Rubrique 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et l'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

L'huile de tournesol raffinée n'est pas sur la liste REACH

L'huile de tournesol raffinée n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

L'huile de tournesol raffinée n'est pas soumis au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012

L'huile de tournesol raffinée n'est pas soumis au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE n°2020/878

Huile d'entretien

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

Rubrique 16 : Autres informations

Abréviations et acronymes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

DMEL = dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

N/A = Non disponible

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

PNEC = concentration prédictive sans effet

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

SGG = Groupe de séparation

Principales références de la littérature et sources de données

CLP : Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

REACH : Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques

[Règlement (CE) N° 1907/2006] RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

ADR : L'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route